NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 13 novembre 2017, est distribuée à la demande de la délégation du Canada.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| Proposition de Santé Canada visant à permettre l'utilisation de la gomme de tara comme agent émulsifiant, gélifiant, stabilisant et épaississant dans des aliments non normalisés et certains aliments normalisés - Numéro de référence: NOP/ADP-0027 - Prolongation du délai pour la présentation d'observations |
| Avis est donné que la période pendant laquelle les intéressés peuvent présenter leurs observations au sujet de la "*Proposition de Santé Canada visant à permettre l'utilisation de la gomme de tara comme agent émulsifiant, gélifiant, stabilisant et épaississant dans des aliments non normalisés et certains aliments normalisés - Numéro de référence: NOP/ADP-0027*" est prolongée et prendra fin le 3 décembre 2017. |
| **Le présent addendum concerne:** |
| [**X**] Une modification de la date limite pour la présentation des observations |
| [ ] La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation |
| [ ] Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié |
| [ ] Le retrait d'une réglementation projetée |
| [ ] Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur |
| [ ] Autres: |
| **Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*** |
| [ ] Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou *(jj/mm/aa)*: 3 décembre 2017 |
| **Organisme ou autorité désignés pour traiter les observations: [ ]****autorité nationale responsable des notifications, [****X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
|  |
| **Texte(s) disponible(s) auprès de: [ ]****autorité nationale responsable des notifications, [****X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
| La version électronique du document peut être téléchargée à partir des adresses suivantes:  <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/food-nutrition/public-involvement-partnerships/proposal-tara-gum-emulsifying-gelling-stabilizing-thickening-agent/information-document.html> (anglais)  <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/participation-public-partenariats/proposition-gomme-de-tara-agent-emulsifiant-gelifiant-stabilisant-epaississant/document-dinformation.html> (français)  ou obtenu en écrivant au:  Autorité de notification et Point d'information du Canada sur les OTC et les MSP  Affaires mondiales Canada  Direction des règlements et des obstacles techniques  111, Promenade Sussex, Ottawa, ON. K1A 0G2  Canada  Tel: +(343) 203 4273  Fax: +(613) 943 0346  E-mail: pointdinformation@international.gc.ca |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**